



CHARLEMAGNE

PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice administrative et greffière de la Ville de Charlemagne, que le Conseil municipal, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le mardi 13 août 2024 à 19h00, statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Identification du site concerné :

130 boulevard Céline-Dion, lot 5 749 786, zone CR-11

Nature et effet :

Cette dérogation aurait pour effet de permettre l'aménagement de deux enseignes sur le bâtiment principal d'une superficie respective de 4.97 mètres carrés, pour l'établissement Solutions Multi-Équipements. L'article 161 du règlement de zonage numéro 05-384-15, prescrit une superficie maximale de 3 mètres carrés pour une enseigne au mur.

2. Identification du site concerné :

305 rue Notre-Dame, lot 6 555 277, zone R-15

Nature et effet :

Cette dérogation aurait pour effet de permettre l'aménagement d'appareils de climatisation sur les balcons situés à l'intérieur de la cour avant. L'article 90 du règlement de zonage numéro 05-384-15, prescrit que ces appareils sont autorisés à l'intérieur des cours latérales, arrière ou cour avant secondaire.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à ces demandes, lors de cette séance ordinaire.

Donné à Charlemagne
ce 25 juillet 2024

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 25 juillet 2024, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 25 juillet 2024.

Donné à Charlemagne
ce 25 juillet 2024

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière